



PROCEDURE D'ENTREE A L'ECOLE

Par rapport à ce qui est indiqué dans l'ordonnance regionale n.566 du 11 juin 2020 on mis en vigeur les dispositions suivantes

- 1- on invite tous les travailleurs / enseignants/ étudiants A NE PAS SE PRESENTER du moment qu'ils se sente la fièvre plus de 37,5, ou bien d'autres sintomes de grippe. L'accesser au près du siège de l'Ecole BOTTEGA est consenti exclusivement aux employers, aux enseignants autorisés et aux étudiants régulièrement inscrits à l'examen auquel devrais participer. Qui seront individuer comme cas non suspects du COVID.19, un controle est effectué à chaque accesser à travers la mesure de la temperature corporelle avec un termo scanner à ultrason ou ressemblant sans contact avec la cute pour une securità comune.
Si la temperature est superiore ou égale à 37.5 degrés, la personne devrais rester à la maison et contacter le mèdecin traitant ou le service continue d'assistance ou encore le numero vert regionale pour communiquer la situation.
- 2- Du moment que vous entrez à l'école VOUS DEVEZ PORTER LE MASK.
- 3- Tous les personnes qui entrent à l'école , evisager un partage prolongé du meme environnement , sont obligés de mettre les mask pour proteger les voies respiratoires pour toute la durée de l'activité et porceder au frequent lavage des mains avec produits désinfectants.
- 4- Pendant l'examen, l'école mettra à disposition du gel igienizzant pour les mains avec solution idroalcolique, spray igienizzant pour superficie, pour la désinfection du matériel utilisé lors de l'examen sera aseptisé entre un étudiant et l'autre avec un moyen d'un appareil qui effectue la désinfection par peroxyd d'hydrogène.
- 5- L'accesser à l'ècole surtout pour les utilisateurs est controllè pour eviter assemblément c'est pour ça qu'ont demande le maximum de collaboration aux employers, enseignants et utilisateurs pour eviter des situations d'assemblément dangereux meme à l'exterieur de l'ècole. La section d'examen sera d'environ 40 minutes entre un etudiant et l'autre.

L'examen serà effectuer sous forme d'entretien et ne seront pas utiliser les ateliers par consequence les locaux seront accessible seulement sous autorisation.

A l'occasion des examens, le calendrier des réunions des candidats sera cadencé afin que le condidat reste le temps strictement nécessaire sur le site d'examen, les temps seront espacés en 40 minutes entre les examens, en utilisant plusieurs salles de classe pour laisser du temps necessaire pour la désinfection de l'environnement, le candidat quittera immédiatement le lieu après avoir terminé l'entretien d'examen.